

Substitution d'un Abonnement à un logiciel Hypertherm mono-utilisateur et multi-utilisateur par un autre Abonnement à un logiciel Hypertherm

Date d'entrée en vigueur : 1er juin 2019

Les termes commençant par une lettre majuscule qui ne sont pas définis dans le présent document sont définis dans les conditions générales d'utilisation d'Hypertherm.

Définitions.

« Abonnement de substitution » désigne un Abonnement mono-utilisateur ou multi-utilisateur à un logiciel qui substitue ou remplace un Abonnement existant à un logiciel qui est fourni à l'acquéreur — vous — de cet Abonnement à un logiciel, pour lequel Hypertherm facture généralement des frais distincts ou qui est mis à la disposition exclusive des clients dans le cadre d'un programme relationnel. Il peut être spécifié dans la confirmation de votre commande ou l'identification de la licence qu'un Abonnement à un logiciel Hypertherm est un Abonnement de substitution. Hypertherm détermine si un Abonnement à un programme informatique Hypertherm particulier est un Abonnement de substitution et si vous remplissez les conditions requises pour acquérir un Abonnement de substitution particulier.

Entrée en vigueur d'un Abonnement de substitution.

Si Hypertherm ou un revendeur vous fournit un Abonnement de substitution, dans les 30 jours civils suivant le début de celui-ci, les Avantages de l'Abonnement remplacé sont désignés ci-après par les « Avantages de l'Abonnement initial ». Sauf dans la mesure stipulée dans les conditions et droits d'utilisation à domicile et dans les droits de la version précédente, tous les Droits accordés aux termes des Avantages d'un Abonnement initial prendront fin 30 jours civils après le début de votre Abonnement de substitution. Après cette résiliation, sauf indication contraire concernant les droits et l'utilisation à domicile et les droits de la version précédente, (a) vous devez cesser immédiatement d'utiliser tout Avantage lié à l'Abonnement initial, et (b) vous n'aurez plus le droit d'accéder ou d'utiliser autrement lesdits Avantages de l'Abonnement initial. À la demande d'Hypertherm, vous acceptez de désinstaller et de détruire ou de renvoyer à Hypertherm ou au revendeur auprès duquel elles ont été acquises toutes les copies des Avantages de l'Abonnement initial et, sur demande, de fournir la preuve satisfaisante que toutes les copies des Avantages de l'Abonnement initial ont été désinstallées et détruites ou renvoyés à Hypertherm ou au revendeur auprès duquel elles ont été acquises.

Date de début.

Aux fins des présentes conditions, la date de début d'un Abonnement de substitution sera la date déterminée par Hypertherm conformément à ses politiques relatives à la saisie de votre Abonnement de substitution dans les systèmes d'Hypertherm.